



Décembre 2004

Journal gratuit
édité par
l'association

Numéro 06

Sommaire :

- P1 : Éditorial
- P2 : A propos de quad (Courrier du Préfet, Courrier de Mme Gady Larroze)
- P3 : A propos de quad (Courrier de M Desauois)
- P4 : Le Piéton de Bruges (novembre 2004)
- P5 : L'Europe plume l'Afrique : « le scandale du poulet »
- P5 : L'écotartufferie de la rentrée
- P6: Sentiers de randonnée et patrimoine
- P7 : Sentier arboré d'automne 2004
- P9-10-11 : 900 km à pied
- P12: Actualités

EDITORIAL

Cannelle a été abattue. Au delà de la irresponsabilité d'un chasseur isolé l'événement pose le problème de la préservation de notre patrimoine environnemental Le parallèle avec les sentiers pastoraux transformés en terrain de jeux pour quad n'a rien d'hasardeux. Dans l'affaire de l'ours malgré les démarches, les paroles et la bonne volonté de certains, l'insuffisance des pouvoirs publics en matière de prises de décisions et mesures concrètes a conduit à l'échec.

Notre montagne environnante est menacée. Comme en témoigne la lettre du préfet reprise ci après, des solutions sont possibles. Il est l'heure pour nos élus de prendre les décisions appropriées. Et souvenons nous pour toutes élections que voter c'est choisir celui qui devra prendre les bonnes décisions.

Ce patrimoine c'est aussi les chemins de nos villages. Nous voulons les « revisiter » et nous lançons une démarche pour travailler sur ce projet et vous faire part de nos découvertes.

Enfin si vous êtes fatigués de la « Star Ac » ou des séries américaines, suivez notre feuilleton qui vous amènera jusqu'à Saint Jacques de Compostelle.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2005

Philippe Caussé

« A propos des quads »

Courrier du Prefet

PREFECTURE
DES PYRENEES.ATLANTIQUES

PAU, le 30 septembre 2004

Madame la Présidente

Par courrier du 8 juin 2004, vous avez bien voulu me faire part de votre inquiétude sur la réglementation des sentiers montagnards et sur le développement des pistes de quads, qui pourraient être préjudiciables à l'environnement dans le secteur de Bruges Capbis Mifaget.

Attentif à vos préoccupations, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en août 2002 le groupement pastoral de BRUGES a déposé un dossier de demande de financement par le FNADT et le FEOGA au titre de la mesure « pastoralisme » en zone difficile d'un sentier d'accès aux estives de Bruges, plus précisément d'un réaménagement des plates formes existantes de ce sentier.

Par ailleurs, le groupement a signé un contrat d'exploitation le 13 juillet 2003 qui prévoyait dans son volet économique, une mesure sur l'amélioration des sentiers pastoraux.

Ces investissements ont donné lieu à une convention d'assistance entre l'Office National des Forêts et le groupement pour leur conception et le suivi du chantier. Et je puis vous assurer que leur réalisation est conforme aux éléments des dossiers instruits par la direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

Ainsi, il me semble que le problème que vous dénoncez relève davantage de l'usage qui est fait de ce sentier, que de sa réhabilitation proprement dite

La police de la circulation sur ce sentier, utilisé par des quads pour des usages autres que le pastoralisme (chasse, accompagnement de groupes...), relève de la responsabilité du propriétaire et du maire de la commune de situation (selon le statut du chemin). Je vous précise qu'à ma connaissance, ces terrains sont la propriété de la commune de BRUGES-CAPBIS-MIFAGET et ils sont cadastrés sur la commune d'ASSON.

Il leur appartient donc d'en limiter l'usage, étant entendu que ces terrains sont de nature communale. De plus, aucun motif réel existant (y compris ceux énoncés par les présidents du groupement pastoral et de l'amicale des chasseurs) ne donne le droit d'en interdire l'accès aux promeneurs à pied.

En outre, les caractéristiques des tracés de ces sentiers ne semblent pas susceptibles d'assurer durablement la sécurité de la pratique du quad, même à usage professionnel par un exploitant agricole.

Au demeurant, cette pratique « non réglementée » me paraît être de nature à jeter le discrédit sur les mini-pistes pastorales qui correspondent à un relatif consensus entre les acteurs du pastoralisme et les défenseurs de l'environnement.

La voie de la sagesse, ainsi que le respect des règles de droit et du principe des financements mobilisés devraient conduire à la mise en place d'une réglementation limitant l'usage des véhicules à moteur à des fins d'exploitation des espaces naturels (articles L 362-1 et 2 du code de l'environnement), si la nature de la desserte le permet d'un point de vue de l'usage.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet

Madame Françoise GADY-LARROZE
Présidente de l'association « Bien vivre à BRUGES-CAPBIS-MIFAGET »

Courrier de Mme Gady-Larroze

Association Bien Vivre à Bruges-Capbis-Mifaget
Françoise GADY-LARROZE Présidente
A

Monsieur le Maire de Bruges-Capbis-Mifaget

Bruges le 10/11/2004

Monsieur le Maire,

Comme le prouvent de très nombreux courriers, la réalisation de pistes de quads dans les montagnes de Bruges-Capbis-Mifaget et leur fréquentation pose un certain nombre de problèmes

que beaucoup aimeraient voir disparaître. Soucieux d'informations complètes, nous avons organisé une soirée-débat à Capbis le 17 août dernier, en présence de Monsieur Desauvois, Maire délégué de Capbis, au cours de laquelle un large consensus s'est dégagé pour limiter l'usage des quads en montagne aux seuls professionnels. D'autre part nous avons écrit à Monsieur le préfet des Pyrénées Atlantiques et sa réponse (voir pièce jointe) confirme totalement notre analyse

En conséquence, au nom de tous les membres de l'association Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget, et de très nombreux citoyens de nos trois villages, je vous demande, Monsieur le Maire :

- ✓ de bien vouloir prendre des dispositions réglementaires pour limiter l'usage des pistes nouvellement créées dans nos montagnes aux seuls professionnels dans l'exercice de leur travail
- ✓ d'arrêter la destruction des sentiers pastoraux par leur élargissement et leur transformation en véritables pistes, ce qui engendre une fréquentation de nos montagnes par des engins à moteurs incompatibles avec le respect du pastoralisme et de l'environnement.

En espérant que nous serons entendus, nous vous prions, Monsieur le Maire, de recevoir nos salutations distinguées.

Courrier de M Desaunois

MAIRIE
DE
BRUGES.CAPBIS-MIFAGET

64800

Le Maire Délégué

Monsieur Xavier de CANET
Mairie
64800 BRUGES

Monsieur le Maire, Cher Collègue,

Pour répondre à diverses tentatives et cadrer certains projets, le 17 Août dernier, à l'initiative de l'association «Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget », une soirée-débat s'est tenue à la Mairie de Capbis sur le libre accès à la montagne des promeneurs à pied et l'usage des « quads ».

Monsieur J.P. VERGE, cadre retraité de l'O.N.F., a exposé avec talent l'évolution de la biocénose de nos montagnes, sa gestion, la réglementation des pistes d'exploitation forestière et sentiers d'accès aux estives.

En tant que «modérateur », j'ai essayé de faire la part des choses, le lien entre l'évidente nécessité pour les professionnels d'une modernisation des moyens d'accès et les critiques, parfois excessives, mais cependant toujours judicieuses et fondées de ceux qui pensent que nos montagnes doivent être protégées et restées accessibles à tous. J'ai proposé des voies objectives à explorer après avoir rappelé que la liberté des promeneurs à pied de va-

guer librement en zone de montagne ne pouvait être concédée. J'ai également souligné, comme me l'avait confirmé la DDA, que l'accès aux véhicules à moteur impliquait la mise en place d'une réglementation en limitant l'usage, disposition qui relève de la responsabilité des propriétaires et des maires des communes de situation.

Un très large consensus s'est dégagé pour une limitation de l'usage des quads en montagne aux seuls professionnels: fonctionnaires de l'O.N.F., équipes de sécurité, bergers et entrepreneurs, sous réserve cependant que sentiers et pistes le permettent sans risque excessif.

Entre temps, il semblerait que des essais « discrets » de quads en montagne aient démontré le caractère accidentogène de cette pratique en l'état actuel des sentiers et pistes.

Toujours à ce propos, le 30 Septembre 2004, répondant à un courrier de Madame Françoise GADY-LARROZE, Présidente de l'Association, Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques confirmait cette analyse et indiquait notamment:

Quote

...De plus, aucun motif existant (y compris ceux énoncés les présidents du groupement pastoral et de l'amicale des chasseurs) ne donne le droit d'en interdire l'accès aux promeneurs à pied:

*...les caractéristiques des tracés de ces sentiers ne semblent pas susceptibles d'assurer durablement la sécurité de la pratique du quad même à usage professionnel par un exploitant agricole
Au demeurant, cette pratique « non réglementée » me paraît être de nature à jeter*

te discredit sur les mini-pistes pastorales qui correspondent à un relatif consensus entre les acteurs du pastoralisme et les défenseurs de l'environnement.

La voie de la sagesse, ainsi que le respect des règles de droit et du principe des financements mobilisés devraient conduire à la mise en place d'une réglementation limitant l'usage des véhicules à moteur à des fins d'exploitation des espaces naturels (articles L 362-1 et 2 du code de l'environnement), si la nature de la desserte le permet d'un point de vue de l'usage.

Unquote

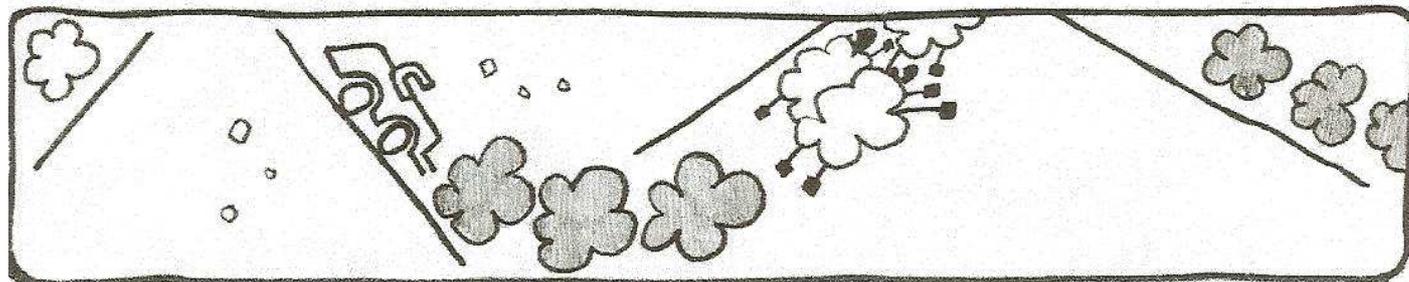
En conséquence, il apparaît que des dispositions réglementaires doivent être prises, si les voies d'accès existantes le permettent, pour tout au moins limiter l'usage des quads aux seuls professionnels. D'autre part; il y a lieu de constater «l'inopposabilité» de certaines conditions du bail consenti par la commune de Bruges au «Groupement pastoral» présidé par Monsieur Jean-Louis BIROU et qui limitent la liberté d'accès aux promeneurs.

Je me suis engagé à relayer cette information et soutenir ces propositions auprès des élus des communes concernées, ce pourquoi je vous adresse ce courrier et vous demande de bien vouloir inscrire ces questions à l'ordre du jour d'un prochain Conseil municipal.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Cher Collègue, l'expression de ma considération la meilleure.

Jean DESAUNOIS

Cc/ Madame Françoise GADY-LARROZE



Le Piéton de Bruges (novembre 2004)

Le piéton est un observateur impartial et averti de la vie du village qui a la chance de disposer d'une page blanche pour communiquer ce qu'il voit et ce qu'il entend au plus grand nombre de lecteurs. On reproche au piéton d'être anonyme. En fait, il pourrait être n'importe qui... D'ailleurs, **le piéton** n'est pas une invention locale. Il a de nombreux congénères, représentants des villes de Pau, d'Oloron ou d'Orthez, qui sévissent quotidiennement dans le journal Sud-Ouest sans que cela n'émeuve personne.

Certes, **le piéton** peut se tromper en rapportant des témoignages douteux ou des anecdotes relevant d'une imagination trop débordante mais il faut avouer que jusqu'à présent ses révélations se sont avérées exactes. L'affaire rocambolesque de l'antenne de téléphonie mobile de Mifaget en est le parfait exemple avec son arrière goût de scandale que la mairie a tenté d'étouffer bien maladroitement...

Ces derniers temps, **le piéton** a observé les travaux «pharaoniques» engagés dans le bourg de Bruges. Il a examiné particulièrement le nouveau lifting de l'église qui, vu de loin, est d'un bel effet. Cependant, de plus près, le crépi laisse une impression contrastée : différences de ton, coups de truelle mal maîtrisés, joints grossiers. Est-ce volontaire ? Certains maçons locaux se posent des questions...

Mais c'est la lecture d'un panneau placé bien en vue devant le chantier, explicitant que «**le Conseil Général finance ces travaux**», qui a retenu son attention. Chacun sait que le Conseil Général est la vache à lait préférée des communes mais, de là à penser qu'il finance la totalité des travaux relève du domaine du rêve ou, plus vraisemblablement, **du domaine de l'omission volontaire et calculée**... Le Conseil Général subventionne certainement ces travaux à

hauteur d'un tiers environ. Qui paye les deux autres tiers? **Le piéton** aurait souhaité, au titre de sa qualité de citoyen responsable, connaître le détail du financement et, surtout, le montant payé par la commune pour la « mise en beauté » de notre église.

D'autant qu'il semble, aux dires de certains élus, que la facture pourrait enfler très rapidement car il s'agirait maintenant de refaire dans l'urgence, les toitures des chapelles et des sacristies dont le très mauvais état a nécessité le bâchage immédiat à la surprise générale! On dit même que la toiture principale serait dans un tel état que sa réfection est à programmer dans les toutes prochaines années!!!

Et le piéton de se demander si nos édiles municipaux n'ont pas mis, une nouvelle fois encore, la charrue avant les bœufs?



La dernière du piéton...

Alors que sa rubrique est quasiment sous presse, **le piéton** apprend une nouvelle qu'il ne peut garder pour lui. **Toutes les eaux usées du bourg de Bruges ont été directement évacuées, pendant près de trois semaines, dans l'Arrec puis dans le Landistou!** En effet, de la fin octobre au 25 novembre, les deux pompes de la station de relevage sont tom-

bées plusieurs fois en panne et ont été démontées pour être réparées par une entreprise spécialisée.

La pollution de nos deux rivières a été maximum, directe et concentrée en un seul point (dix mètres en aval du petit pont de la Guiroune) Quoiqu'en dise la mairie, le niveau de pollution a donc été bien plus important qu'avant la mise en place des égouts car, à cette époque, les rejets étaient déversés dans les fossés et les cours d'eau après avoir été en partie traités par les fosses septiques.

Le piéton est choqué par la désinvolture affichée par la mairie qui tente, à son habitude, de camoufler et de minimiser les problèmes (si on en juge par certains témoignages de riverains qui ont supporté des odeurs nauséabondes près de la station de relevage) **Le piéton** ressent la fâcheuse impression que la mairie bricole alors que ces installations d'assainissement mériteraient une attention professionnelle imposée par leur coût très élevé.

Le piéton se pose des questions au sujet de cette station de relevage dont le fonctionnement est, dit-on, problématique depuis quelques années. Les opérations d'entretien et de suivi technique, garantes du bon fonctionnement d'ensemble, sont-elles effectuées normalement ? Statistiquement, la probabilité de panne simultanée de deux pompes est infime (imaginez par exemple les deux réacteurs d'un avion en panne en même temps...) pourquoi en est-on arrivé à cette situation inconcevable? Peut-on admettre de si longs délais de réparation d'une installation dont la fiabilité devrait être la qualité principale? Afin d'éviter une pollution importante des cours d'eau, pourquoi n'a-t-on pas mis en place une solution provisoire (pompe de secours)?

**L'EUROPE PLUME L'AFRIQUE,
« LE SCANDALE DU POULET »**

« Ca nous réjouit le palais... le poulet » nous chante avec humour Pierre Perret !

Dans presque tous les pays en développement, l'élevage des volailles par les familles pauvres, rurales et/ou urbaines, participe au renforcement d'une agriculture vitale pour les emplois et la sécurité alimentaire.

Mais le poulet « occidental » met en péril les filières avicoles de l'Afrique de l'Ouest notamment.

Le marché africain est aujourd'hui convoité par les entreprises multinationales (en particulier les entreprises françaises) qui intensifient toujours plus la production. Elles délocalisent au Brésil, en Thaïlande, pour réduire les coûts de production et tirer les prix à la baisse. **Résultat** : une production très excédentaire que l'Europe ne peut pas consommer ! Une partie des invendus de découpe de poulet est récupérée par les industries de fabrication d'aliment pour animaux de compagnie. Les restes, congelés, sont alors exportés vers l'Afrique où ils sont vendus très peu cher.

Les prix sont imbattables ; en Europe, le poulet bas de gamme est acheté aux éleveurs 1,48 euros le kilo. Or, les excédents de poulets congelés sont exportés vers l'Afrique de l'Ouest à 0,5 euro le kilo ! Le poulet africain, lui, est vendu entre 1,8 et 2,4 euros le kilo :

les consommateurs africains, surtout les plus démunis, ont vite fait leur choix... Ce sont donc les Africains qui supportent les conséquences négatives de la situation: lorsqu'un de leur élevage de 500 poussins est supprimé, on supprime également trois emplois ruraux (élevage et production de céréales) et deux emplois urbains (abattage, plumage et commercialisation) en détruisant ainsi un peu plus, l'économie vivrière de ces populations.

Par ailleurs, à l'arrivée dans les ports africains, la chaîne du froid de ces découpes est souvent rompue. Une étude de l'institut Pasteur de Yaoundé (Cameroun) révèle que 83,5% des morceaux de poulet étudiés et prélevés sur les marchés, étaient impropres à la consommation humaine en raison d'une alternance de congélation / décongélation. Au Cameroun, au Sénégal, le SAIDL(1), l'ACDIC (2), le Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest d'Oxfam Grande Bretagne lancent des campagnes indispensables d'information sanitaires. En même temps, des projets d'appui au maintien de la filière avicole africaine, sont en cours de réalisation.

Soyons conscients des dégâts causés par la mondialisation car aujourd'hui :

- **3 milliards d'êtres humains** survivent avec moins de 2 dollars par jour (1,54 euros),
- **1 milliard** sont privés d'eau potable,
- **840 millions** souffrent de la faim et n'ont pas la sécurité alimentaire (3).

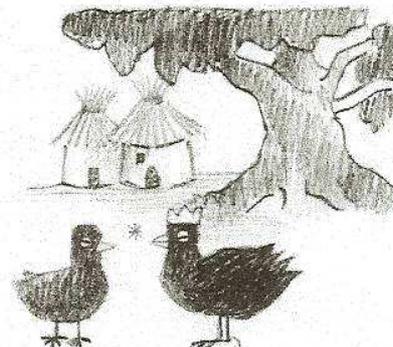
alors que quelques milliers seulement s'accaparent l'essentiel de la richesse produite !!!

Cela me révolte.

Annie Couratte-Arnaude

(article largement inspiré de « Campagne d'Agir » campagne pour le droit à la protection des marchés agricoles.)

- (1) **SAIDL** : Service d'Appui au Développement Rural
- (2) **ACDIC** : Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs (deux Organisations Non Gouvernementales Camerounaises)
- (3) **Sécurité alimentaire** : état atteint quand tout individu a accès à tout moment et en tout lieu à une alimentation saine et suffisante, nécessaire pour couvrir les besoins, en tenant compte de ses habitudes alimentaires.



tu vaux combien au kilo aujourd'hui ?

L'ECOTARTUFFERIE DE LA RENTREE

Qu'on ne s'y trompe pas, si Michel Edouard Leclerc démarche les écoles (comme ce fut le cas récemment pour celle de BRUGES dont les élèves, vêtus d'un maillot estampillé M.E. Leclerc, ont nettoyé les abords du Landistou), ce n'est ni par souci écologique, ni par souci citoyen, mais afin de recruter et formater de nouveaux consommateurs.

« Depuis 1949, date du premier magasin Leclerc, l'expansion de la grande distribution a été une politique de la terre brûlée : des centaines de milliers d'emplois perdus dans les commerces de proximité, des élus complaisants pour implanter des grandes surfaces, l'automobile obligatoire pour aller faire ses courses, les rocades, la déshumanisation complète du travail, l'encouragement de l'agriculture intensive, les camions sur les routes, le saccage de nos paysages avec ces hideux hangars bleus et jaunes, les panneaux en infraction avec le code de l'environnement, les « pubs » incitant à consommer

toujours plus... »

« Avec Michel Edouard Leclerc, nettoignons la nature », tel était le slogan inscrit sur la grande banderole qui est restée deux jours sur les grilles de l'école...

Ce n'est pas en nous transformant en « Hommes sandwiches » sponsorisés par la grande distribution que nous apprendrons tous à nous responsabiliser face aux problèmes environnementaux. Réfléchissons plutôt à une éducation collective, quotidienne sur ces problèmes qui dépassent le cadre local.

Post Scriptum :

Pourquoi M.E Leclerc a décidé, il y a quelques années, de ne plus distribuer des poches plastiques gratuites aux caisses ? Il refusait tout simplement de payer la taxe environnementale sur chaque sac plastique. Souci écologique ou souci économique ?

Merci au bimensuel « La Décroissance » édité par « Casseurs de pubs » et vendu dans les kiosques dont cet article s'est largement inspiré.

Annie Couratte Arnaude et Eric Erwes

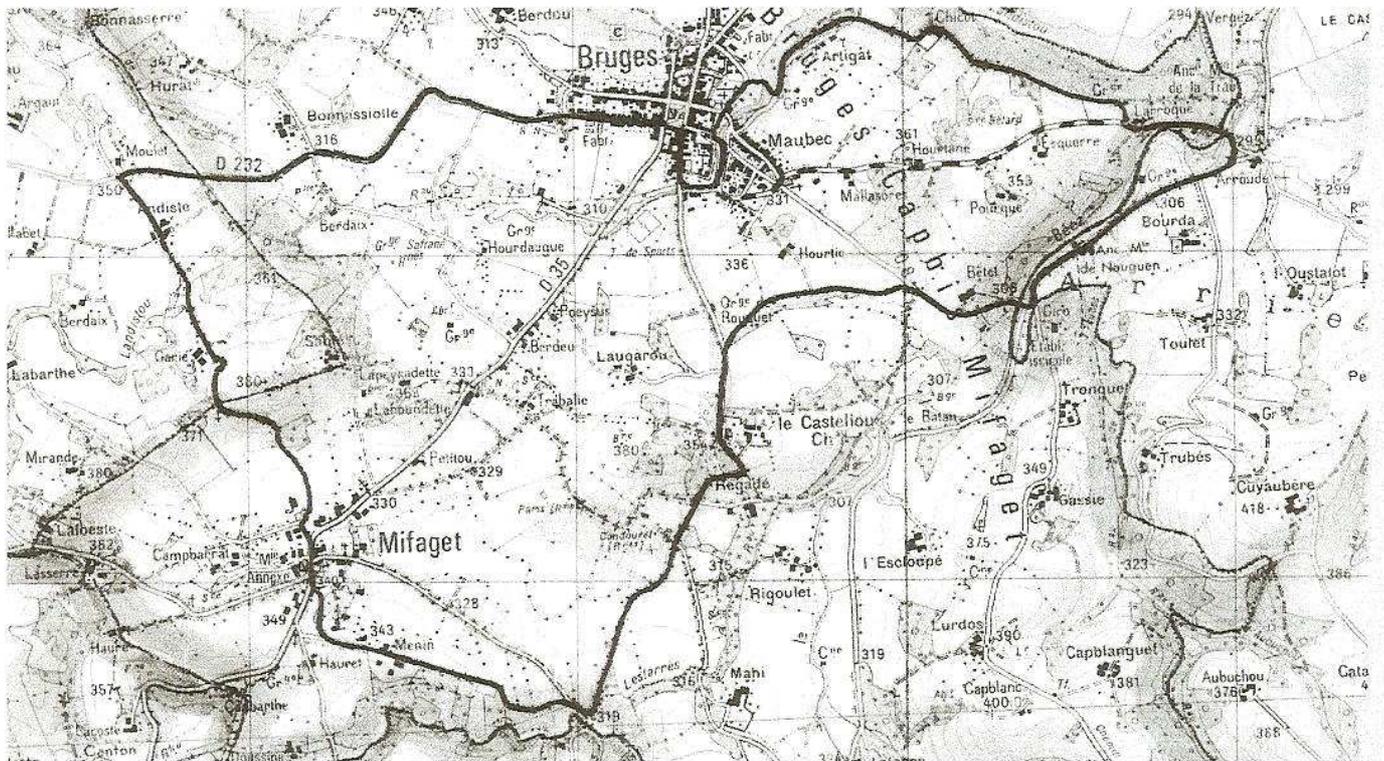
Sentiers de Randonnée et Patrimoine.

La Communauté de Communes de la Vath Vielha (CCVV) élabore actuellement un projet de plan local de randonnée (PLR) dont elle a confié la maîtrise d'œuvre à l'Office National de la Forêt. Il s'agit d'un projet d'envergure concernant 23 sentiers balisés couvrant au total 235 km pour un financement estimé de 328 000 euros.

Deux projets de sentiers parcourant le territoire de la commune de Bruges Capbis Mifaget ont été, à ce jour, retenus. Le premier sentier est situé en montagne, dans le secteur Cot de Tisné,

quette sous la forme d'un guide dans lequel seront décrits les 23 sentiers de la CCVV.

J'ai constaté depuis quelques années que les touristes qui s'arrêtent chez nous sont amoureux de notre environnement champêtre et s'intéressent de plus en plus à la richesse de notre patrimoine et à la qualité de nos produits. Il s'agit là d'une véritable demande à laquelle le guide édité par la CCVV, forcément succinct, ne répondra que partiellement. Afin de satisfaire la curiosité de nos visiteurs, **je propose d'étudier et de réaliser un document plaquette, complémentaire de celui de la CCVV, qui détaillera tout ce qui fait l'attrait de notre contrée.** Le do-



Isou, Merdanson, Moncaut, Serre Longue. **Le deuxième sentier, d'une vingtaine de kilomètres, suit un itinéraire entre nos trois villages.**

Au titre de mon métier de professionnel du tourisme, et par crainte que mon village soit oublié, j'ai décidé de m'investir bénévolement dans l'étude du deuxième sentier, aidé par l'association « Bien vivre à Bruges Capbis Mifaget ». Avec les fonctionnaires de l'ONF, j'ai participé à la réalisation d'un inventaire des chemins communaux et ruraux, existants ou oubliés, susceptibles d'être utilisés pour créer un itinéraire possible. Il a fallu à regret revoir mes ambitions à la baisse afin de respecter le cahier des charges de la mission ONF

Au final, il sera édité un document pla-

quette est vaste : origine et histoire de nos trois villages, coutumes et traditions, patrimoine architectural, faune et flore, vie agricole et pastorale, produits locaux, etc... Ce document détaillera l'itinéraire en boucle « marguerite » et intégrera également le village de Capbis ; il sera un incontestable outil de promotion au service de trois villages.

Le groupe de travail qui s'est déjà constitué a besoin de vous, de vos connaissances, de vos compétences, de votre enthousiasme à vouloir faire partager notre chance de bien vivre à Bruges Capbis Mifaget.

Merci d'avance et contactez-moi au 0559710698

Norbert Pouydebat

SENTIER ARBORE D'AUTOMNE 2004.

Voici une belle journée propice à la ballade pour observer les arbres parés de leurs belles couleurs d'automne ! Je me dirige droit vers le bois des Artigots. Après le lavoir de la Guiroune, je franchis vite les deux passerelles sur le Landistou et je pénètre dans le bois.

J'ai bien connu le coin pour y avoir organisé un chantier de jeunes en 1991... maintenant, le sentier qui longe la rivière est devenu impraticable. J'ai reconnu, au bord de l'eau, des **aulnes glutineux**, quelques jolis **érables champêtres** parés de leurs belles couleurs jaunes et lumineuses d'automne, des **platanes communs**.

A droite, surplombant le Landistou, les **robiniers faux acacias** sont nombreux. Arbre très résistant, celui que nous nommons communément **acacia** se plaît sur ce versant. Nous l'avons utilisé en 1991 pour réaliser un escalier de rondins, aujourd'hui envahi par les ronces. Originaire d'Amérique du Nord, on peut encore voir au Jardin des Plantes à Paris le premier acacia planté en Europe en 1601.

Je grimpe le sentier abrupt et admire quelques beaux **chênes pédonculés**, seigneurs des lieux. Je rejoins le chemin des Artigots et aperçois deux **châtaigniers** qui tentent de s'épanouir, étouffés par les autres arbres. Sur ma droite, sept **érables planes** lumineux attirent mon attention mais je prends le chemin sur ma gauche non sans admirer au passage le parc planté de magnifiques **bouleaux** et d'**aubépines** de la propriété Catherine.

Un peu plus loin, la présence d'un **buddleia** en fleurs (arbre à papillons) que l'on rencontre habituellement près des gaves, m'intrigue : a-t-il été introduit lors de la fourniture des gravillons du chemin ? Si les **frênes** sont pratiquement inexistantes, il y a une quantité incroyable de **chênes rouges** dits d'**Amérique** aux feuillages chatoyants. En lisière du bois, je remarque de jeunes chênes dont la morphologie bizarre des feuilles ne me permet pas de les identifier avec précision : chênes des marais ou chênes d'Amérique ? Il est possible que le désherbant vraisemblablement utilisé sur le champ voisin ait quelque peu modifié le feuillage...

Les **roseaux** de la station d'épuration ont jauni et seront certainement bientôt coupés. A propos, la station d'épuration est-elle aussi efficace en hiver, en l'absence des roseaux, qu'en été, pour

digérer les bactéries et purifier les eaux usées du village ? J'ai un doute et je vais m'informer. En remontant vers le chemin, un **ajonc d'Europe épineux** me rappelle des aventures douloureuses : cet arbrisseau qui peut atteindre deux mètres de haut a des épines redoutables...

Au pied de la maison Condou, quelques **chênes d'Amérique** de plus de 30 mètres de haut ont au moins 60 ans et trois jeunes hêtres ont été plantés par un mécène amateur près de grosses souches d'arbres abattus ces dernières années. Vers le Chicot, j'aperçois enfin, dans la haie bordant le chemin, le fameux **néflier** qu'Annie m'avait signalé : c'est un magnifique arbuste vigoureux au feuillage jaune brun avec des reflets cuivrés. Ses fruits sont charnus mais pas encore blets pour les consommer. Dommage ! Je n'ai pas d'appareil photo pour immortaliser cette rencontre radieuse ! Dans le parc de la maison Chicot de superbes hêtres et tilleuls. La haie continue toujours aussi variée : ici un **houx commun** avec ses fruits rouges, là plusieurs **noisetiers** formant tonnelle au-

dessus du chemin... Décidément, ce chemin herbeux, très agréable malgré la boue, mériterait d'être classé « sentier arboré »

Au-delà du lieu dit Bélard, le chemin des Artigots qui suit, à une centaine de mètres, le Landistou, passe au-dessous du « touya du Chicot » comprenant châtaigneraie et fougère et rejoint, au niveau de la ferme Larroque, le chemin de Hourtané que je remonte vers la droite. Derrière la maison Esquerre je distingue un imposant **châtaignier** peut être centenaire et un peu plus haut, près de la croix du Pourquoi, dans un bosquet isolé, plusieurs **chênes pédonculés**, des **merisiers**, des **hêtres** et de nombreuses repousses de **trembles** et de **noisetiers** coupés l'hiver dernier.

Au sommet de la colline de Hourtané, à 361 mètres d'altitude, le soleil est radieux et la vue imprenable. C'est un belvédère naturel où il fait bon s'attarder. Les sommets de la chaîne des Pyrénées se détachent sur le ciel alors qu'un léger voile de brume apparaît vers la vallée de l'Ouzom. Le bourg de Bruges est déjà à mes pieds et je termine à regret cette ballade superbe que je me promets de refaire plus souvent.



.Cannelle, défunte ourse pyrénéenne

Cannelle est morte. Ce n'était qu'une ourse, la dernière ourse de souche pyrénéenne, tombée en vallée d'Aspe sous les coups d'un fusil de chasse. Elle et son ourson ne savaient pas qu'au gré de leurs pérégrinations, ils étaient entrés dans un territoire sacré, un territoire de chasse et que leur statut d'espèce protégée par des règlements internationaux n'existait plus. Les chasseurs, eux connaissaient la présence de l'ourse et de son petit. Mais, la chasse, c'est sacré. Rien ne saurait entraver une battue aux sangliers.

L'ours Néré, lui, a eu plus de chance, ou plutôt une bonne intuition. En 2001, il a quitté rapidement le territoire de Bruges, certainement après avoir lu la presse de l'époque où Monsieur le Maire, pour se débarrasser de l'ours, se disait prêt à prendre « des mesures radicales, le filet ou le fusil, et de ne pas s'opposer aux amateurs de traque qui envisageraient une solution brutale » (1) Rappelez-vous, c'était en avril 2001, et Néré était slovène. « Non à l'ours slovène » entendait-on!

Cannelle était la dernière ourse pyrénéenne d'une race sauvage exterminée par l'homme..



Pauvres ours, slovènes ou pyrénéens , réintroduits ou pas, vous êtes condamnés. Condamnés à éviter les estives pour ne pas « porter tort aux droits et intérêts des éleveurs », et les forêts pour ne pas vous trouver nez à nez avec un chasseur. Autant aller tout de suite dans un zoo... ou un parc animalier, c'est la grande mode!

Vous serez condamnés tant que les mentalités n'auront pas changé, tant que l'usage de territoires collectifs sera confisqué par certains utilisateurs au nom des sacro-saintes traditions, tant que l'on opposera caricaturalement le respect de la nature et le maintien d'activités économiques.

FRANCOISE GADY LARROZE

(1) journal Eclair Pyrénées du 20 Avril 2001

900 KM A PIED DE BRUGES A SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Depuis des années j'avais envie d'aller à pied à Saint Jacques de Compostelle. J'ai réalisé ce désir en 2004: un pèlerinage, un voyage, une aventure de cinq semaines vers l'Ouest à travers le Béarn, le Pays Basque, la Navarre, la Rioja, la Castille et enfin la Galice.

Le samedi 8 mai à 7 heures, muni de l'indispensable «crédential» (passeport) et de la coquille Saint Jacques accrochée bien en vue sur mon sac à dos, je quitte mon domicile et fais mes premiers pas sur la voie jacquaire du «Piémont Pyrénéen» qui passe à Bruges et qui me conduira jusqu'à Saint Jean Pied de Port. Il pleut, la neige est très basse sur les montagnes, mon sac à dos pèse au moins 15 kilos mais j'ai la pêche et j'avale les kilomètres avec facilité. Cette impression est cependant de courte durée car à peine arrivé à Sévignacq c'est la catastrophe! Mon pied gauche se bloque et me fait affreusement souffrir. C'est une mauvaise surprise, j'envisage d'abandonner. Grâce aux encouragements de mes proches et à deux cachets anti-inflammatoires, je repars cahin-caha jusqu'à **Oloron** puis, le lendemain, jusqu'à l'**Hôpital Saint Blaise** où je décide de rentrer à Bruges pour me soigner. Mon docteur diagnostique une inflammation des ligaments des deux chevilles et m'encourage à repartir... Deux jours de repos et c'est un nouveau départ de l'Hôpital Saint Blaise avec un sac à dos allégé et un stock de cachets anti-inflammatoires. Je suis motivé. Ce que je ne sais pas encore, c'est que ces douleurs aux pieds m'accompagneront sur la presque totalité du voyage. Une croix à porter en quelque sorte...

Après avoir fait étape sous une pluie battante à l'hôtel du **col d'Osquitch**, j'arrive à **Saint Jean Pied de Port** sans avoir vu un seul pèlerin! Déjà une centaine de kilomètres parcourus et je n'ai pas encore eu le loisir de me poser des questions sur la réalité du marcheur de grand fond tant mon esprit est occupé à gérer mes problèmes physiques.

Saint Jean Pied de Port est situé à la jonction de plusieurs voies jacquaires venant de Tours, Vézelay, Le Puy et du piémont pyrénéen. De nombreux pèlerins y séjournent avant



de franchir les Pyrénées par les cols de la Cize. Je connais bien cette étape de 28 km et 1400 mètres de montée pour l'avoir pratiquée il y a quelques années; elle est considérée comme l'une des plus difficiles du chemin. C'est un véritable test d'aptitude physique que je passe avec succès le 14 mai, dans le froid et l'humidité, en compagnie d'une cinquantaine de marcheurs dont certains sont, visiblement, à court d'entraînement. L'arrivée au monastère de Roncesvalles est impressionnante mais froide. L'accueil très militaire de la responsable du refuge me fait fuir jusqu'à **Burquette**, un peu plus loin, en compagnie d'un couple de parisiens soucieux de leur confort (monsieur marche, madame suit en voiture). Nous sommes en Espagne. J'ai des craintes quant à la pratique de mon espagnol scolaire mais je me lance sans complexe en impressionnant même les parisiens avec lesquels je sympathise...

La descente dans la vallée sur un sentier boueux est désagréable et l'étape à **Larrasoana** est la bienvenue après 24 km de glissades et de dérapages contrôlés. En compagnie de trois auvergnats rencontrés au restaurant, je visite le refuge municipal des pèlerins (albergue) qui est plein comme un oeuf avec des lits superposés accolés et des matelas à même le sol. Le maire du

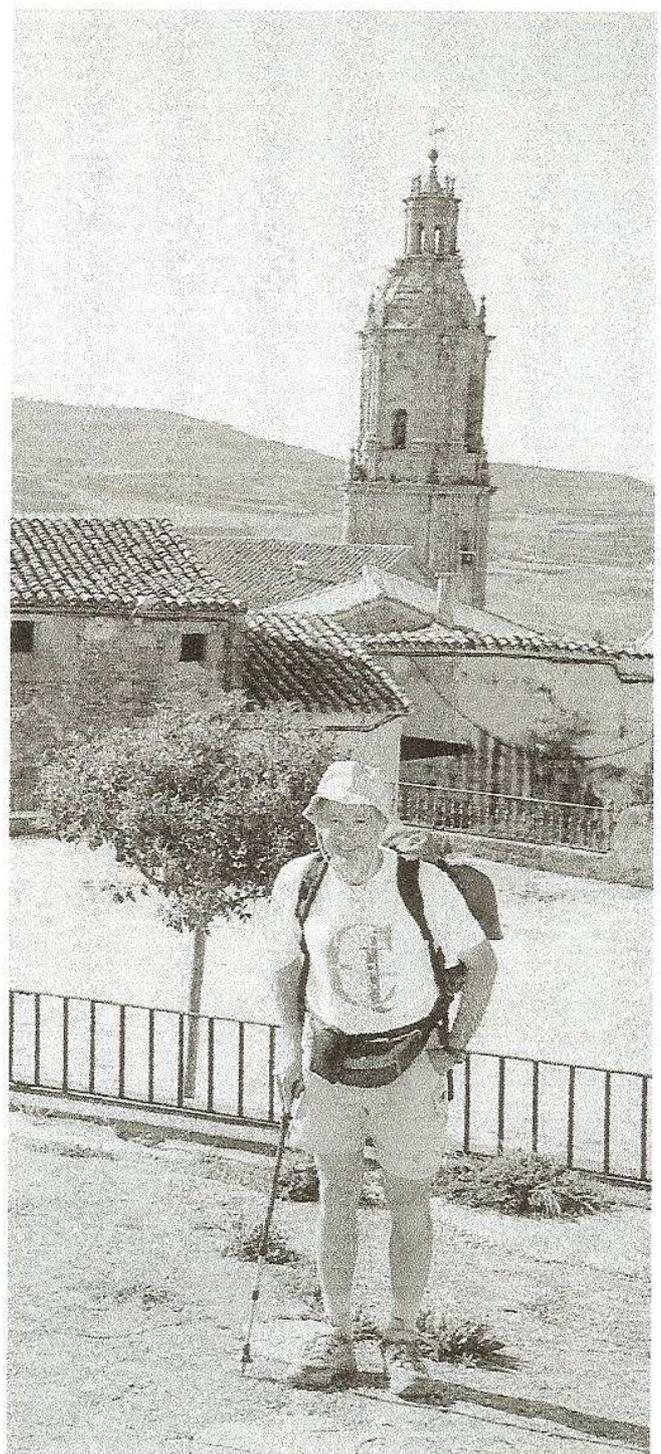
village en personne tient la caisse et fait la police parmi les très nombreux pèlerins! Pour ma part, j'ai la chance de loger chez l'habitant dans une chambre de trois lits superposés, en compagnie d'un couple d'irlandais ronfleurs... Le lendemain, courte étape par beau temps, sur un sentier bucolique longeant la rivière à truites Arga, jusqu'à **Pamplona**, capitale de la Navarre. On se prendrait facilement pour un pèlerin de jadis, tant tout est calme, en entrant dans la ville par les portes, les remparts et les vieilles rues qui mènent à la cathédrale. Je fais un peu de tourisme puis je choisis le confort d'une chambre d'hôtel pour me reposer un peu et soigner mes pieds douloureux alors que les supporters d'un match de foot se déchaînent dans le centre ville dans une ambiance de féria!

Le départ de Pamplona par le campus universitaire révèle une ville moderne et très dynamique. A Cizur Minor, j'admire de loin la commanderie des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem et je grimpe la sierra del Perdon hérissée d'éoliennes dont le sommet parsemé de genêts offre un panorama immense. La descente raide et caillouteuse est, pour mes pieds, un véritable martyr heureusement compensé par la beauté du paysage. La ville médiévale de **Puente la Reina** apparaît plus bas. Le chemin aragonais (et la voie d'Arles) rejoint ici le chemin navarrais pour ne plus faire qu'un seul «**Camino francés**» jusqu'à Saint Jacques de Compostelle. Je descends dans un refuge privé de grand standing où je retrouve les irlandais et les parisiens Alain et Brigitte. Avec ces derniers, nous allons en voiture visiter la splendide chapelle romane d'Eunate perdue dans les champs de blé. Nous y rencontrons un jeune moine polonais, habillé de sa robe de bure blanche, qui fait le chemin encadré par deux belles allemandes... Brigitte n'a aucun mal à le convaincre de dire une messe mais il lui faut absolument du vin blanc, qu'il n'a pas. Qu'à cela ne tienne, nous fonçons avec Alain vers la première épicerie venue et achetons une bonne bouteille de vin blanc local. Le moine dit la messe en anglais, les épîtres, évangiles et autres textes sont lus en français, espagnol, allemand et polonais devant une douzaine de pèlerins. J'avoue ne pas avoir tout compris! Enfin, j'ai surtout compris l'importance du vin pour le

pèlerin assoiffé en voyant le moine polonais siffler la bouteille sans nous en laisser une goutte!

J'ai déjà plus de 200 km dans les jambes et je vis bien la réalité quotidienne du chemin. Je suis sûr maintenant que, sauf accident, j'irai jusqu'au bout. Le climat méditerranéen est très perceptible, le temps est superbe, la vie est belle! Au milieu du vignoble navarrais, entre les pittoresques villages de Maneru et de Cirauqui, je suis dépassé par un étrange person-

(Suite page 11)



nage ressemblant à Don Quichotte juché sur un mono-cycle et accompagné d'une équipe de caméramen brésiliens! Je termine l'étape à **Estella** avec les auvergnats Jean Paul, Marie Josée et Madeleine. Nous nous installons pour quatre euros dans le refuge municipal plein à craquer. La ville d'Estella, magnifique, est très riche en monuments et légendes. J'ai présenté les parisiens aux auvergnats et, ensemble, nous avons passé une très bonne fin de journée à flâner. C'est ma première nuit dans une vraie «albergue» et je me souviendrai longtemps de la vétusté des installations, du concert de ronflements à trente ou quarante musiciens et des déplacements incessants vers les toilettes situées dans le dortoir!

Le lendemain, je chemine avec les auvergnats qui sont d'excellents marcheurs. Ils font le chemin en plusieurs tronçons depuis Le Puy-en-Velay. Cette année, partis d'Arzacq, ils termineront à Logroño soit douze jours de marche. Après un arrêt obligatoire au monastère d'Irache, célèbre surtout par sa fontaine de vin rouge très fréquentée, la journée se déroule sous un soleil de plomb et dans des paysages superbes jusqu'à **Torres del Rio** où nous sommes héber-

gés dans une petite «albergue» tenue par une «hospitalera» française. Dans certains refuges, des volontaires bénévoles de toutes nationalités, appelés hospitaleros, accueillent et prennent soin des bobos physiques et des bleus à l'âme des pèlerins.

Aujourd'hui 20 mai, nous quittons la Navarre pour rentrer dans la province de la Rioja. C'est le dernier départ en compagnie des auvergnats et des parisiens qui terminent leur périple à Logroño et rejoignent directement la France. A midi, nous avons bu le pot de l'amitié face à l'église Santiago el Real et j'ai poursuivi seul ma route pour me détacher du peloton des nombreux pèlerins qui attendent déjà que l'albergue de Logroño ouvre ses portes! Cheminer seul change totalement l'exercice. La solitude permet de mieux percevoir l'espace et le temps et de faciliter le recueillement; vaste programme! A **Navarrete**, je termine l'étape de 33 km à l'énergie, les pieds toujours aussi douloureux. Encore une très belle journée ensoleillée mais on annonce un changement de temps...

Pierre Aubuchou

A suivre



*Association Bien vivre à
Bruges-Capbis-Mifaget*

Siège social :

*Mairie de Bruges
64800 BRUGES CAPBIS MIFAGET*

Présidente :

*Françoise GADY-LARROZE
Téléphone : 05 59 71 09 69
Mail : fgdy-larroze@netcourrier.com*

Vice-présidents :

Pierre AUBUCHOU

Secrétaire :

*Dominique RANNOU
Téléphone : 05 59 71 05 96
Mail : rannoud@tiscali.fr*

Secrétaire adjoint :

Pierre DUPLÉIX

Trésorier :

*Philippe CAUSSE
Téléphone : 05 59 71 10 23
Mail : p.causse@wanadoo.fr*

Trésorier adjoint :

Jean Michel GADY-LARROZE

Membres du bureau :

*Michèle CARLADOUS
Annie CAUSSE
Annie COURATTE-ARNAUDE
Eric ERWES
Catherine GADIOU
Mireille GASSIOT-PRIOU
José GONZALEZ
Monique LARQUE
Norbert POUYDEBAT*

*Réalisation du journal :
Catherine GADIOU Philippe CAUSSE
Dessins : Françoise MASSALY*



ALBERT

Tu nous a quittés, beaucoup trop tôt, dans la force de l'âge,
Tu étais bon et généreux, toujours prêt à rendre service,
Tu étais franc et loyal,
Tu avais des convictions justes et sincères sur les hommes et la vie,
Tu étais toujours prêt pour l'amitié.
Adieu Albert, nous t'aimions bien.

Prochains rendez-vous :

- *Janvier 2005 : Galette des Rois*
- *Mai 2005 : Concert vocal à Mifaget*
- *Juin 2005 : Journées du Patrimoine de pays*

OUBLIEZ PAS DE RENOUELER VOTRE ADHESION POUR 2005

OM et PRENOM :

DRESSE :

° de téléphone :

adresse électronique pour recevoir les infos par Internet :

signez un chèque de 10 € par adhésion ou 5 € pour les jeunes et les chômeurs à l'ordre de l'Association